

# Politique d'accueil et d'attribution des groupes



Adoptée par le conseil d'administration le 19 avril 2023

Suite à une nouvelle inscription au CPE, nous suggérons aux parents accompagnés de leur enfant de venir visiter les lieux. Cela permet de rencontrer les éducatrices et de se familiariser avec leur nouvel environnement.

De plus, pour faciliter l'adaptation des nouveaux enfants et pour sécuriser les parents, nous les invitons à venir passer de courtes périodes avec leur enfant, et ce, autant de fois qu'ils le désirent. Au CPE, une entrée progressive est possible pour les parents qui le désirent et est préférable pour les enfants qui n'ont jamais fréquenté de milieu éducatif. En ce qui concerne l'adaptation des poupons, il est impératif de faire une intégration progressive.

Dans la mesure du possible, nous faisons en sorte que l'éducatrice titulaire du groupe soit présente lors de sa première journée. Nous nous assurons aussi que l'éducatrice soit informée de l'arrivée d'un nouvel enfant, afin de l'accueillir comme il se doit.

Pour la rentrée officielle qui se déroule vers la fin du mois d'août, les parents sont accueillis chaleureusement. Lors de cette journée, les membres de la direction ainsi que le personnel de bureau sont disponibles pour guider les parents et répondre à toutes questions, au besoin.

#### Constitution des groupes au CPE le Hêtre et au CPE le Petit hêtre

Afin de favoriser le bon fonctionnement des groupes et l'épanouissement des enfants, le CPE s'est doté d'un processus afin de faciliter l'octroi des places dans les groupes d'enfants.

Dans cette perspective, la direction forme les groupes d'enfants en assurant un équilibre des forces et des défis des petits, un équilibre des genres, dans la mesure du possible, et des affinités entre les enfants entre eux et avec le personnel éducateur. Cette pratique offre une chance égale aux enfants de développer leur plein potentiel et de s'épanouir dans un environnement stimulant et sécurisant.